



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nice, le lundi 16 septembre 2019

Les IA-IPR de mathématiques

À Mesdames et Messieurs les professeurs de mathématiques

s/c Madame, Monsieur le Chef d'Etablissement

Rectorat

Bureau de l'Inspection

Affaire suivie par :
Secrétariat des IA-IPR de
mathématiques

Téléphone
04 93 53 71.50/51
Fax
04 93 53 72 44
Mél.
ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Objet : lettre de rentrée des IA-IPR de mathématiques – septembre 2019

Mesdames et messieurs les professeurs,

Partie commune à toutes les disciplines.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2019. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Comme chaque année, le collège des IA-IPR de l'Académie de Nice a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

L'année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours et sera marquée par un certain nombre d'évolutions destinées à favoriser la réussite de tous les élèves.

La réforme du lycée et du baccalauréat vise à favoriser la construction de parcours plus individualisés, mais aussi à mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur et à leur insertion dans la société et le monde professionnel.

L'évaluation tout au long des parcours d'apprentissage est au service des progrès des élèves. Elle favorise la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

À ce titre, l'exploitation des tests de Sixième et Seconde permet de disposer d'une mesure objective des compétences et des connaissances, utile à la construction d'outils et de démarches pédagogiques. Les évaluations nationales de Sixième, pour évaluer la maîtrise des savoirs fondamentaux en français et mathématiques se dérouleront entre le lundi 30 septembre et le vendredi 18 octobre 2019. Le test de positionnement en Seconde entre le 16 septembre et le 4 octobre 2019.

Au collège, le dispositif « devoirs faits » est un temps d'accompagnement qui doit être consolidé. Les enseignants devront s'en emparer collectivement en s'appuyant sur le conseil pédagogique pour permettre aux élèves de mieux comprendre le sens des devoirs, surmonter leurs difficultés et conforter leurs acquis.

Les compétences orales sont à construire tout au long de la scolarité et dans toutes les disciplines. L'objectif est double : préparer les élèves en continuité aux nouvelles épreuves du baccalauréat et plus fondamentalement doter chacun de compétences d'expression et d'argumentation dont l'absence de maîtrise se révèle souvent discriminante dans la vie professionnelle et sociale.



2 / 10

Deux autres axes forts de cette rentrée concernent toutes les disciplines : l'école inclusive avec une prise en charge renforcée des élèves à besoins éducatifs particuliers ainsi que la transition écologique et l'éducation au développement durable.

Enfin, une part importante des lycées a choisi pour cette rentrée la modalité des livres numériques. Ces outils invitent à orienter les pratiques pédagogiques vers plus de collaboration et d'individualisation, en classe et hors la classe.

Les IA-IPR sont à vos côtés pour accompagner l'évolution des enseignements, la réflexion pédagogique et les axes présentés.

Nous vous rappelons que la date limite d'inscription au Plan Académique de Formation est le 18 septembre 2019. Nous vous encourageons également à solliciter, selon vos besoins, des formations de proximité (établissement, inter établissements, bassin).

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), mis en œuvre depuis janvier 2017 dans la fonction publique, concerne les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, fonctionnaires de l'enseignement scolaire public et leurs équivalents de l'enseignement privé sous contrat.

Conformément au décret n° 2017-786 du 5 mai 2017, à l'arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière, et à l'arrêté du 21 juin 2019 modifiant l'arrêté du 5 mai 2017, outre les inspections prévues afin de procéder à l'évaluation des enseignants dans le cadre des rendez-vous de carrière du PPCR, les IA-IPR continueront à procéder à des visites d'accompagnement et de conseil.

Partie spécifique aux mathématiques.

Les IA-IPR de mathématiques de l'académie de Nice renouvellent tous leurs vœux pour cette année scolaire 2019/2020. Nous adressons nos remerciements aux professeurs qui ont accepté des missions de tutorat, d'accompagnement et de formation auprès de leurs collègues.

Les priorités nationales se déclinent en trois axes :

- transmettre les savoirs fondamentaux ;
- préparer les élèves à leur avenir en donnant à chacun les mêmes chances de réussite ;
- rassembler autour de l'école.

Au collège, la mise en œuvre des ajustements des programmes de mathématiques parus en juillet 2018 se poursuit et le dispositif « devoirs faits » œuvre à la réussite des élèves, notamment les plus fragiles.

Au lycée, la rentrée 2019 est caractérisée par une nouvelle organisation des classes de Seconde et de Première, l'entrée en vigueur de nouveaux programmes et le début du contrôle continu pour les élèves de Première. La rentrée scolaire 2019 est aussi marquée par la création de nouveaux enseignements en classes de Seconde et de Première, visant à pleinement préparer les élèves à une société, des études supérieures et un monde du travail toujours plus numériques. Enfin, la problématique de l'oral en classe est présente dans toutes les disciplines, et notamment en mathématiques.

Le travail en équipe disciplinaire et interdisciplinaire au sein de chaque établissement est fortement préconisé par l'inspection de mathématiques pour mettre en œuvre les enseignements dans les classes.

À l'occasion des 80 ans du CNRS, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions (INSMI) ont déclaré l'année scolaire 2019/2020 Année des mathématiques. Il s'agit d'une priorité nationale qui mobilisera tous les acteurs. La semaine des mathématiques sera un point fort de l'année des mathématiques, qui commence **le 2 octobre 2019** à la Sorbonne et se termine à Lyon par un



Grand Forum des Mathématiques Vivantes du **13 au 16 mai 2020**. Cette année sera aussi l'occasion d'une formation CNRS à destination d'enseignants du secondaire, inscrite dans les plans académiques de formation et qui se déroulera entre janvier et mai 2020. Les manifestations nationales se trouvent à l'adresse :

<http://www.cnrs.fr/insmi/spip.php?article3255>.

Informations pour cette rentrée

3 / 10

1. Au collège

Le [BOEN du 29 mai 2019](#) présente les attendus de fin d'année et les repères annuels de progression du CP à la 3^{ème} en mathématiques et en français. Pour rappel, les ajustements des programmes des cycles 3 et 4 sont parus au BOEN n°30 du 26 juillet 2018.

Les évaluations en mathématiques au niveau 6^{ème} sont reconduites à cette rentrée.

L'inspection sera particulièrement attentive à leur passation, à la communication des résultats aux familles, et à l'utilisation des résultats en matière de remédiation. Des ressources en mathématiques (à travers des fiches pédagogiques, des exemples d'items, des outils d'exploitation) sont disponibles sur le site :

<https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-6eme-2019-2020.html>.

Au plan académique, la plate-forme en ligne, à l'adresse :

<http://e-enseignementclg.ac-nice.fr/course/view.php?id=437> (se connecter avec ses identifiants académiques identiques à ceux utilisés pour esterel.ac-nice.fr), propose une liste de ressources numériques ou d'applications susceptibles d'aider à mettre en place une remédiation pour les élèves ayant une maîtrise insuffisante ou fragile lors des évaluations. Des ressources élaborées par le groupe numérique disciplinaire viendront enrichir l'offre au cours de l'année.

Les élèves pour qui des difficultés sont repérées par les évaluations sont incités à bénéficier du dispositif « **devoirs faits** ». Ce dispositif est une des priorités de l'académie de Nice. Des actions seront menées pour poursuivre son développement et son accompagnement au sein des collèges.

2. Au lycée

Programmes de lycée

Les programmes de Seconde et Première générales et technologiques **en vigueur à compter de la rentrée 2019** ont été publiés au [BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019](#).

Le [BOEN Spécial du 18 juillet 2019](#) présente les nouveaux programmes de Terminale en mathématiques et en enseignement scientifique, dans les voies générale et technologique.

Comme l'an dernier, des formations auront lieu pour accompagner leur mise en œuvre.

Des **ressources** sont progressivement disponibles sur Eduscol, notamment sur les automatismes, sur le raisonnement et la démonstration en Seconde et sur l'algorithmique et la programmation en classe de Seconde et de Première, à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid144119/mathematiques-bac-2021.html> .

Tests de positionnement

Les élèves entrant en Seconde générale, technologique ou professionnelle passent en début d'année des tests de positionnement en français et en mathématiques. Ils permettent d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles.

Une analyse didactique de vingt items est disponible à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-positionnement-seconde-2019-2020.html>.

L'inspection de mathématiques réalisera un suivi de ces passations.



L'oral au baccalauréat

Cyril DELHAY, professeur d'art oratoire à Sciences Po Paris, a remis à Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, lundi 24 juin, le rapport « Faire du grand oral un levier de l'égalité des chances », téléchargeable à l'adresse :

<https://www.education.gouv.fr/cid143189/rapport-de-cyril-delhay-sur-le-grand-oral-apprendre-a-tous-les-eleves-a-porter-leur-propre-parole.html>.

Ce rapport ne concerne pas seulement la nouvelle épreuve orale prévue dans le cadre du futur baccalauréat de 2021, il développe également une réflexion sur la place de l'oral de l'école au lycée, en partant de l'idée que le grand oral de Terminale doit être l'aboutissement d'un parcours commencé dès l'école primaire.

4 / 10

Plan Villani-Torossian

La mise en œuvre des « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » du [rapport Villani-Torossian](#) se poursuit. Les attendus de fin d'année, les repères annuels de progression ainsi que les nouveaux programmes du lycée intègrent la plupart des recommandations : place des automatismes, triptyque manipuler-verbaliser-abstraire, renforcement de la maîtrise calculatoire, place de la preuve et de l'histoire des mathématiques ...

Dans le premier degré, l'identification dans l'académie de 34 référents mathématiques de circonscription, en cours de formation, permet de renforcer l'accompagnement permanent en mathématiques des professeurs des écoles.

Dans le second degré, le déploiement de laboratoires de mathématiques en lycée et en collège continue avec le soutien des Universités de Nice et de Toulon. L'objectif est d'implanter de véritables lieux de formation délocalisée, permanente et continue, avec l'ambition d'expérimenter des pratiques innovantes. Nous invitons les équipes intéressées par l'ouverture d'un laboratoire à prendre contact avec l'inspection.

La mission Villani-Torossian se félicite de l'existence dans l'académie de 69 clubs en lien avec les mathématiques :

<https://eduscol.education.fr/cid139417/clubs-de-mathematiques.html>.

Ces clubs ont une véritable dimension éducative par une approche décalée et attractive des mathématiques. Nous remercions des professeurs engagés dans ces dispositifs et nous vous engageons à les déployer.

Enseignement scientifique

L'enseignement scientifique, à compter de cette rentrée, est destiné à tous les élèves de Première (et de Terminale à la rentrée 2020) de la voie générale. C'est un nouvel enseignement interdisciplinaire qui mobilise plusieurs champs scientifiques : la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre, les mathématiques. La réussite de cet enseignement réside dans un travail d'équipes interdisciplinaires et une approche croisant les thèmes du programme au service des trois objectifs généraux de formation. Les thèmes sont reliés aux sciences physiques, chimiques et naturelles, mais chacun d'eux permet, à sa manière, de faire appel aux mathématiques pour modéliser des phénomènes, quantifier ou représenter des résultats. L'organisation sera pensée selon les choix pédagogiques décidés en équipe et en adéquation avec la réalisation du projet expérimental et numérique. Les inspections pédagogiques régionales des trois disciplines seront à vos côtés pour vous accompagner. De nombreuses ressources se trouvent en ligne sur Eduscol à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/cid143130/enseignement-scientifique-bac-2021.html> ,

ainsi que des sujets « zéro » à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html>.



5 / 10

Epreuves communes de contrôle continu (E3C)

Les enseignements qui donnent lieu à des épreuves communes de contrôle continu écrites sont :

- ceux relevant des enseignements communs à tous les élèves qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale au baccalauréat, notamment l'enseignement scientifique dans la voie générale ou les mathématiques dans la voie technologique ;
- ceux relevant des enseignements de spécialité lorsqu'ils sont suivis uniquement pendant la classe de Première, notamment pour les élèves de Première en spécialité mathématiques faisant le choix de ne pas poursuivre cette spécialité en Terminale.

Dans la voie générale, au troisième trimestre, se dérouleront ainsi les épreuves pour l'enseignement scientifique et pour les mathématiques lorsque cet enseignement n'est plus suivi en Terminale.

Dans la voie technologique, au deuxième et au troisième trimestre, se dérouleront les épreuves pour le tronc commun de mathématiques.

Les notes de service du 18 avril 2019 définissent les épreuves.

Les modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021 sont explicitées dans le [BOEN n°30 du 25 juillet 2019](#).

Sont disponibles sur Eduscol des sujets « zéro » pour les enseignements qui donnent lieu à des épreuves communes de contrôle continu :

<https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html>.

3. En section de technicien supérieur

Les programmes des modules de mathématiques en STS ont été publiés au B.O. n°27 du 4 juillet 2013. Le programme et la définition des épreuves des examens sont rédigés dans le référentiel propre à chaque BTS que l'on trouve à l'adresse :

<https://www.sup.adc.education.fr/btslst/>.

Les évolutions spécifiques à chacun des BTS, en particulier en ce qui concerne ceux évalués par le contrôle en cours de formation (CCF), sont précisées dans la note de l'Inspection Générale 2015 et dans les lettres de rentrée BTS de l'Inspection Générale.

Au plan académique, le travail sur les sujets de CCF, commencé l'an dernier, se poursuivra cette année. Nous vous rappelons qu'un espace « Magistère »

<https://magistere.education.fr/ac-nice/course/view.php?id=3988§ion=4> est accessible aux professeurs de mathématiques de l'académie pour chaque spécialité de BTS évaluée par CCF. Des ressources et des sujets d'évaluation y sont disponibles.

4. Relevé des acquis

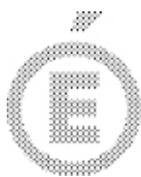
Nous remercions vivement les correcteurs des épreuves du baccalauréat et du DNB qui ont participé au relevé des acquis. Vous trouverez les données correspondant à notre académie sur le site disciplinaire académique dans la rubrique « Relevé des acquis 2019 ». Nous faisons en annexe un focus sur certaines épreuves, dont les résultats sont particulièrement contrastés.

5. Site disciplinaire académique

Le site de l'académie de Nice fait peau neuve. Nous vous invitons à le consulter à sa nouvelle adresse : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/>.

Un espace réservé, accessible aux professeurs de mathématiques de l'académie de Nice, propose des ressources et informations académiques.

6. Formation continue



6 / 10

Les inscriptions au Plan Académique de Formation sont ouvertes jusqu'au **18 septembre 2019**. Nous rappelons l'importance de participer régulièrement aux stages proposés dans une période aux enjeux prioritaires de réussite de tous les élèves et d'évolution des pratiques pédagogiques au collège, au lycée et en STS. De nouveaux stages sont proposés : le raisonnement et la démonstration, le triptyque manipuler-verbaliser-abstraire, travailler l'oral en mathématiques au collège et au lycée, mathématiques et musique.

Nous vous invitons également à envisager des stages en établissement notamment pour accompagner et développer le travail d'équipe. Pour ce faire, il convient de vous rapprocher de votre chef d'établissement et de la responsable du service de formation.

7. Culture mathématique

Projet « Regards de Géomètre » par l'association Maths En Scène

Dans le cadre de l'Année des Mathématiques, l'association « Les Maths En Scène », en collaboration avec ses partenaires, propose aux classes de notre académie, du cycle 1 au lycée, de participer au projet « Regards de géomètre ». Ce projet interdisciplinaire et collaboratif donnera l'opportunité aux classes inscrites de réaliser une production artistique ou numérique, en choisissant un thème parmi les 60 suggérés, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'un chercheur. L'aboutissement du projet sera une exposition des productions des classes, ainsi qu'un colloque au mois de mai. Ce dispositif permettra de donner une nouvelle dimension à la pédagogie de projet, et d'enrichir les pratiques de classes par une ouverture à la culture mathématique, en lien avec les disciplines artistiques et scientifiques et le monde de la recherche. Les enseignants intéressés devront s'inscrire **au plus tard le 27 septembre 2019** à l'adresse :

<https://forms.gle/rvCkspwovkblL6NK7>

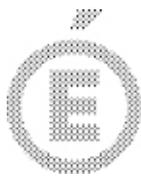
Semaine des mathématiques 2020

La semaine des mathématiques se déroulera du **9 au 15 mars 2020** et aura pour thème « Mettons en scène les mathématiques ». Elle sera un point fort de l'année des mathématiques, qui commence le 2 octobre 2019 à la Sorbonne et se termine à Lyon par un Grand Forum des mathématiques vivantes du 13 au 16 mai 2020.

« Regards de collégiens »

Le dispositif « Regards de collégiens » est un site Internet qui permettra aux collégiens de partager leurs expériences pédagogiques menées avec leurs enseignants tout en contribuant à la création de contenus numériques s'appuyant sur les ressources historiques, artistiques, scientifiques et culturelles des Alpes-Maritimes. Le dispositif « Regards de collégiens » est complémentaire du Portail des Savoirs des Alpes-Maritimes <http://www.savoirs-alpesmaritimes.fr>. Dans sa phase de préfiguration, le site Internet « Regards de collégiens » accueille des vidéos courtes réalisées par ou avec les collégiens. En articulation avec l'EMI et nos programmes, ce dispositif contribue au développement des bons usages par les élèves et les enseignants des outils numériques. Les vidéos devront au préalable être hébergées, après autorisation du chef d'établissement, sur une plateforme de l'Union européenne (par exemple « Acamedia » ou « Dailymotion ») en application du RGPD. Nous vous remercions d'envoyer vos propositions par e-mail aux deux adresses suivantes : edebacker@departement06.fr et abarone@departement06.fr en indiquant vos nom et prénom, votre adresse email, votre numéro de téléphone (facultatif), le nom de votre collège, sa ville, la description succincte du projet pédagogique (en précisant la ou les discipline(s), l'année et la classe concernés) et enfin le lien vers la vidéo hébergée.

À terme le dispositif comprendra un accompagnement des élèves et enseignants pour la production numérique et une manifestation annuelle, un festival inspiré des nouvelles pratiques de création et de narration issues du numérique.



7 / 10

La **convention Education Nationale et Banque de France se poursuit pour cette année scolaire**. Des interventions dans les classes par la Banque de France sur la monnaie, la détection de faux-billets, la politique monétaire, sont réalisables sur demande. Vous pouvez contacter l'inspection à ce sujet. Une formation est également à nouveau proposée au PAF cette année. Des ressources ont été mises à disposition des enseignants, consultables sur le site académique.

8. Jeux et concours

La **28^{ème} fête de la science** se déroulera du **samedi 5 au dimanche 13 octobre 2019**. Pour en savoir plus, consulter <https://www.fetedelascience.fr/> et : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid67193/le-reseau-culture-science-paca-et-la-fete-de-la-science.html>. Cette édition 2019 de la Fête de la science poursuivra la thématique des idées reçues qui circulent (fausses informations/fake news).

Le lien du site national est :

<https://www.education.gouv.fr/cid57216/fete-de-la-science.html&xtmc=biodiversiteacute&xtnp=1&xtr=1>

et le lien de la région PACA :

<https://www.fetedelascience.fr/pid35367/provence-alpes-cote-d-azur.html>.

Point d'orgue de la semaine des mathématiques, les **Olympiades de mathématiques**, qui s'adressent aux élèves des classes de Première, toutes séries confondues, se dérouleront le **mercredi 11 mars 2020** au matin. Tous les résultats de l'édition 2019 sont en ligne sur le site académique de mathématiques. Nous félicitons tout particulièrement les enseignants qui ont engagé et accompagné leurs élèves dans les épreuves des Olympiades de mathématiques, qui ont remporté un véritable succès avec une participation en hausse de 37 % par rapport à la précédente session. Notons qu'un élève de l'académie de Nice a été récompensé par un Premier Accessit au plan national, figurant ainsi parmi les 40 lauréats primés. Pour l'édition 2020, les élèves pourront à nouveau concourir individuellement ou par équipes. Des précisions vous seront communiquées ultérieurement par courrier. Le rapport de jury parviendra à tous les lycées de l'académie de Nice. Les préparations dans les établissements à ce concours participent au rayonnement des mathématiques et à la réussite de nos élèves. Vous pouvez nous faire part de vos activités à ce sujet.

Le **concours général 2020** sera proposé aux séries ES et L en plus de la série S comme aux deux éditions précédentes.

Le **rallye mathématique de l'académie de Nice** propose une épreuve par classe en CM2-6^{ème} et en 3^{ème}-Seconde. Les renseignements à venir sont à l'adresse :

<http://wims.iufm.unice.fr/>.

Les ateliers **MATh.en.JEANS** se développent dans notre académie et remportent un vif succès (merci aux collègues qui se sont lancés dans cette aventure). Nous vous invitons à vous rendre sur www.mathenjeans.fr pour plus d'information.

D'autres actions mathématiques permettent de promouvoir les mathématiques : **Castor Informatique** <http://castor-informatique.fr/>, **Science Factor** <https://sciencefactor.fr/>, **concours C Génial** <https://www.cgenial.org/>, **Calcul@tice** <https://calculatice.ac-lille.fr/>, le **Kangourou des mathématiques** <http://www.mathkang.org/>, **concours Al-Kindi**

...



9. Communication

Nous attirons votre attention sur l'utilisation de votre **messagerie académique**. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations. Nous vous prions d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.

8 / 10

Nous vous informons que depuis le mois de février 2019 une **lettre d'information** disciplinaire est adressée à tous les professeurs de mathématiques. Sa parution est soumise à l'actualité pédagogique. Toutes les lettres sont archivées dans l'espace réservé du site disciplinaire.

10. L'inspection de mathématiques

Après de nombreuses années au service de l'académie de Nice, Joseph CESARO, IA-IPR de mathématiques, Directeur de l'Action Pédagogique et des Inspections, Conseiller technique auprès du recteur, a pris sa retraite le 1er septembre 2019. Le groupe des mathématiques de l'inspection régionale se compose de Philippe DUTARTE, Clarisse FIOL, Pierre MARI et Isabelle MOURARD.

Les visites d'inspection s'inscrivent essentiellement dans le cadre du PPCR, soit pour un rendez-vous de carrière, soit pour une visite d'accompagnement qui peut être programmée après une demande du chef d'établissement ou de l'enseignant lui-même.

Dans tous les cas, nous souhaitons pouvoir disposer du cahier de textes des classes en responsabilité, des documents distribués aux élèves (en particulier les énoncés des évaluations), de quelques copies corrigées, de quelques cahiers ou classeurs d'élèves et de tout document que vous jugerez utile dans le cadre de l'entretien qui suivra la visite. Nous accordons tout particulièrement de l'importance au sens des apprentissages et à la qualité de l'évaluation.

Nous vous assurons de notre écoute et de notre accompagnement. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire 2019/2020.

Philippe DUTARTE, Clarisse FIOL, Pierre MARI, Isabelle MOURARD.

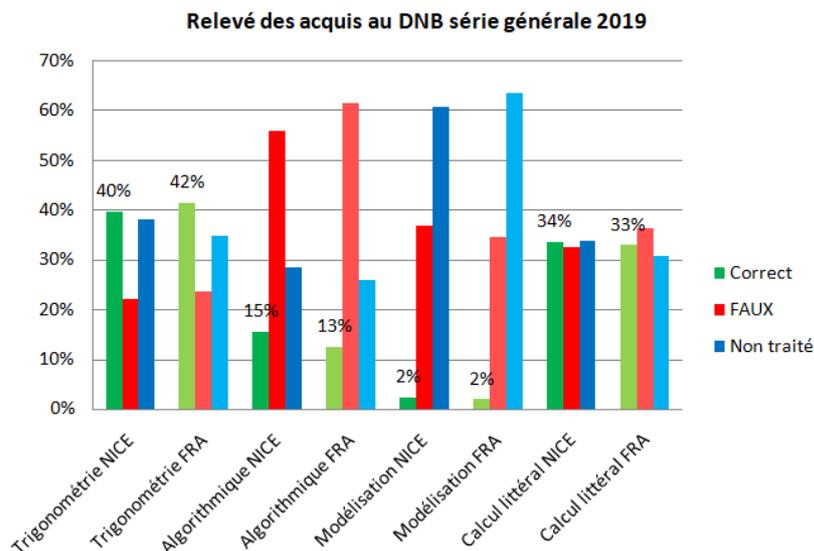


ANNEXE : relevés des acquis au DNB et au baccalauréat session 2019 - Extraits

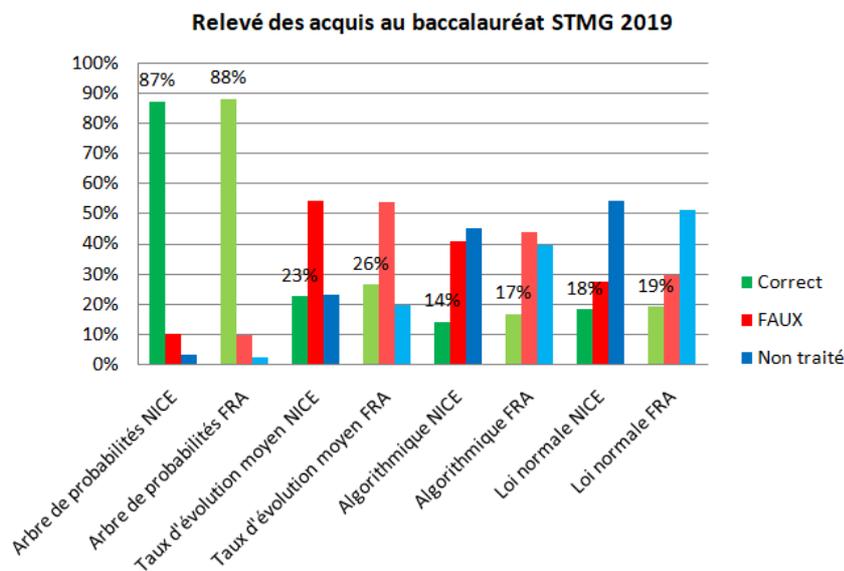


Le DNB 2019 a révélé un sujet de mathématiques ambitieux. Le taux de réussite est particulièrement faible sur l'item de « modélisation ». Certes le terme « ratio » n'a sans doute pas été compris de nombreux élèves, mais il convient cependant de régulièrement travailler la compétence « modéliser ». Les résultats sur l'item d'algorithmique sont également très décevants, un peu moins cependant dans l'académie qu'au national.

9 / 10



La réussite au bac STMG est remarquable sur l'item concernant l'arbre de probabilités. En revanche le taux de réussite est faible sur l'item d'algorithmique et inférieur, dans l'académie, au taux national.

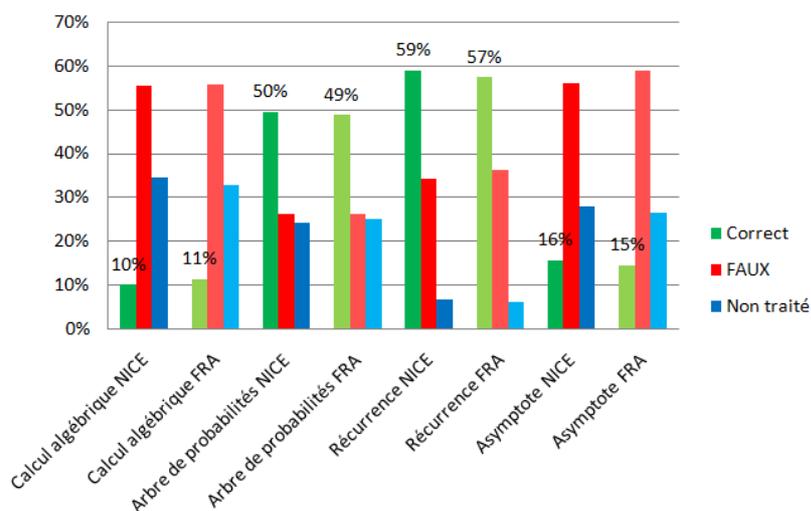


Au baccalauréat S, on peut se satisfaire d'assez bons résultats sur l'item de « récurrence », particulièrement pour les spécialistes, avec un taux supérieur au national. En revanche l'item de « calcul algébrique » pour les non spécialistes atteste d'une faiblesse certaine dans le domaine.



10 / 10

Relevé des acquis au baccalauréat S 2019 non spé maths



Relevé des acquis au baccalauréat S 2019 spé maths

